

# 17 OCTOBRE 1961 : JEUDI NOIR

Plus de 200 Algériens tués dans Paris par la police, 11 528 Algériens raflés et parqués pendant plusieurs jours à la porte de Versailles ou au stade Coubertin... Pourquoi en a-t-on si peu parlé ? Pourquoi devrait-on en parler ?

J eudi 17 octobre 1961, vers 20 heures, plusieurs cortèges de manifestants algériens défilent pacifiquement dans Paris, bravant le couvre-feu imposé par Maurice Papon, préfet de police. Dignité des manifestants dont beaucoup se sont habillés « en dimanche », des femmes et des enfants aussi : le FLN veut démontrer sa crédibilité politique. 20h15, la police charge, matraque, tire sur la foule, embarque les manifestants... Toute la nuit, la traque se poursuit, terrible et implacable (1) : des Algériens sont ligotés vivants et noyés dans la Seine, d'autres sont pendus, d'autres encore sont matraqués, humiliés dans les commissariats. Bien que le gouvernement l'ait toujours nié jusqu'à ce jour, plus de 200 « Français musulmans d'Algérie », selon l'appellation officielle, périssent dans cette répression sauvage. 11 528 Algériens se retrouvent arrêtés, parqués au Palais des sports de la porte de Versailles, au centre de tri de Vincennes ou à Beaujon dans des conditions atroces.

Il faut pourtant se souvenir. La rafle du 17 octobre 1961 révèle à la société française ce qu'elle a toujours voulu se cacher. Et d'abord ses pulsions racistes, difficiles à reconnaître pour une France qui, depuis la Libération, se croit lavée de tout péché par l'épuration, et que le général de Gaulle a certifiée résistante, refermant ainsi la « parenthèse » de Vichy. Mais Vichy n'est pas une parenthèse. La rafle du 17 octobre doit se comparer avec celle du Vel' d'Hiv', en 1942, quand la police française arrêta quelque 13 000 Juifs. Lesquels policiers français, après avoir été exclus de l'administration à la Libération, ont été réintégrés dans la police dès 1948-49. Les injures racistes des policiers en 1961 ne sont donc pas la manifestation d'un éternel passage (3), quoique compréhensible, mais témoignent d'un courant de pensée qui traverse toute la société : le soir du 17 octobre, de nombreux badauds aident les policiers à arrêter les manifestants, à démasquer ceux qui



Les manifestants près de la place de l'Opéra.

compris que les Allemands vivaient quand Hitler s'est installé ». Entre la peur et l'indifférence, la majorité des Parisiens a cédé devant la brutalité raciste : hélas, ce message-là, pourtant répété plusieurs fois par l'Histoire mais jamais reconnu, risque bien de n'être pas assez compris aujourd'hui.

La rafle du 17 octobre pointe aussi un dysfonctionnement inquiétant des institutions françaises, où la continuité du pouvoir l'emporte largement sur le respect des valeurs républicaines. La carrière de Maurice Papon, de Pétain à Raymond Barre en passant par Guy Mollet, est à cet égard exemplaire (voir encadré ci-contre) car Papon est directement responsable des exactions du 17-18 octobre 1961, hélas amnistiées. Le 17 octobre 1961, c'est lui qui donne l'ordre d'arrêter et d'interner tous les Algériens bravant le couvre-feu - alors que tous les témoins s'accordent à reconnaître pacifiques leur attitude et leurs cris -, c'est lui qui laisse circuler sur la radio de la police de fausses informations - comme la mort de policiers - pour exciter ses troupes, et c'est encore lui qui leur a déclaré le 2 octobre : « Vous serez couverts, je vous en donne ma parole ».

Et ce Papon haineux a été couvert par un gouvernement qui compte d'authentiques résistants ou déportés. Tous, de Valéry Giscard d'Estaing à Roger Frey (futur président du Conseil constitutionnel) en passant par Jean-Marcel Jeanneney (ministre de la Justice en 1969) ou André Malraux se sont soumis à la (dé)raison d'Etat.

Ainsi l'Histoire bégaie. Dans la France déchirée de la Libération, la nécessité d'endiguer les excès de l'épuration pouvait justifier de réécrire l'Histoire et d'idéaliser une France résistante. Mais ce mythe n'a pas permis, ni à la justice, ni à la politique, ni à la société, de tirer les leçons de Vichy : vingt ans après, il n'était donc guère surprenant de voir ressurgir les mêmes ingrédients pétainistes, ni, vingt ans plus tard, une extrême droite virulente. L'amnistie des actes de la guerre d'Algérie a permis l'amnésie de 1945. Et quand les présidents de la République entretiennent des relations suivies avec d'anciens collaborateurs du nazisme jamais repentis - Giscard d'Estaing et Papon, Mitterrand et Bousquet -, faut-il s'étonner de la mansuétude dont ont bénéficié des criminels comme Bousquet, Papon ou Touvier, comparativement à Klaus Barbie, ou de la banalisation de l'extrême droite et du racisme anti-maghrébin ?

Enfin les non-dits sur la guerre d'Algérie - et ceux sur le 17 octobre - illustrent tragiquement - pèsent lourdement sur les relations entre les deux pays. Comment les Algériens pourraient-ils pardonner à la France une « guerre » qu'elle n'a jamais reconnue comme telle, dont elle a amnistié tous les excès ? Comment ne pas voir, depuis l'indépendance, l'islamisation de la conception de la nationalité en Algérie, « comme si le qualificatif employé par le colonisateur français (français musulmans d'Algérie) continuait à être pris au pied de la lettre par certains. » ? (4)

Nous avons donc encore à assumer toute notre his-

toire, non pour culpabiliser ni pour croire que nous aurions fait mieux à l'époque, mais pour reconnaître une réalité historique et sociale, pour faire savoir à tout homme politique présent et futur qu'il peut être amené, un jour, à rendre compte de ses actes. Aujourd'hui, les manuels scolaires sont muets sur les morts du 17 octobre 1961, la mémoire des Charonne - huit militants communistes tués par la police en février 1962 - a supplanté celle du 17 octobre, au lieu d'être mise dans sa continuité. Quant à Maurice Papon il coule une retraite tranquille...

Jean-Pierre Chanteau

(1) Le déroulement et les responsabilités de ces journées ont été retracés, après une enquête minutieuse, par Jean-Luc Einaudi dans un livre terrible, La Bataille de Paris (Le Seuil, 1991) qui fait référence aujourd'hui.

(2) L'ancêtre du Nouvel Observateur.

(3) 16 policiers ayant été abattus en France par le FLN en 1961, de nombreux policiers sont légitimement en colère et ressentent une réelle anxiété. Mais le gouvernement n'a jamais répondu à leurs demandes de renforcement de protections.

(4) Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. Ed. Syros, 1993.

## MAURICE PAPON, UN FONCTIONNAIRE HÉLAS TROP EXEMPLAIRE

La carrière de Maurice Papon, comme celle de René Bousquet, illustre bien les complaisances de l'Etat et des élites françaises : en 1935, Papon est haut fonctionnaire du Front populaire ; en 1942, il est délégué aux Affaires juives de la préfecture de Bordeaux ; à la Libération, il est nommé préfet en Algérie (1) ; écarté par Pierre Mendès-France en 1954, il est rappelé par Guy Mollet pour représenter le gouvernement en Algérie - où il s'illustre par son « efficacité » - ; en 1958, il est nommé préfet de police à Paris : il organise une première rafle de 5 000 Algériens en 1958 au... Vel' d'Hiv', crée les sections de harkis à Paris comme Massu l'a fait à Alger, etc. ; en 1967, il devient PDG de l'entreprise publique Sud-Aviation ; enfin, il est nommé ministre du Budget dans le gouvernement Barre en 1978, jusqu'en 1981. Inculpé en 1983, il n'est toujours pas jugé.

(1) Comme de nombreux fonctionnaires de Vichy, Maurice Papon a eu l'habileté d'aider d'authentiques résistants en 1944, ce qui lui a permis d'obtenir un certificat de résistance.



La rafle du 17 octobre révèle à la société française ce qu'elle a toujours voulu se cacher : ses pulsions racistes...

Qui s'en souvient aujourd'hui ? Les sympathisants français à la cause indépendantiste qui assistent à la rafle ne peuvent que mesurer alors leur isolement politique. Les partis de gauche sont alors plus mobilisés contre le gouvernement Debré que pour la cause algérienne : le PCF parce que le nationalisme algérien ne s'accorde pas à son schéma théorique de l'internationalisme, la SFIO parce qu'elle est compromise dans la politique de Guy Mollet qui, en 1956, a engagé la guerre d'Algérie puis couvert la pratique de la torture. Et la presse, muselée par le général de Gaulle, brille par son silence, à peine troublé par les articles de la presse étrangère (Times, Daily Telegraph), et, en France, seulement du Canard Enchaîné, de France-Observateur (2) et de Témoignage Chrétien... De leur côté, les manifestants algériens cherchent d'abord à oublier ce traumatisme humiliant - par comparaison, qu'on se souvienne de la douleur des rescapés des camps de déportation à évoquer leurs souvenirs - tandis que le FLN, préférant minimiser le poids politique des émigrés et de leurs dirigeants en France, élude leur martyre. Des deux côtés de la Méditerranée, il ne peut y avoir de commémoration pour ces morts du 17 octobre qui gênent tant l'Histoire officielle...

tentent de se cacher ; des chauffeurs de bus RATP qui ont été réquisitionnés prêtent main forte pour embarquer les Algériens ; des conseillers de la Ville de Paris regrettent publiquement de ne pas pouvoir faire couler les bateaux devant rapatrier les Algériens raflés ; le gouvernement envisage de faire travailler les Algériens arrêtés dans des camps - mais Valéry Giscard d'Estaing, alors secrétaire d'Etat aux Finances, juge cette mesure trop coûteuse. A juste raison, la répression du 17 octobre peut donc être qualifiée de « pogrom ». Le député indépendant, ancien déporté, Eugène Claudius-Petit, ne s'y trompe pas qui déclare alors à l'Assemblée nationale : « Nous vivons ce que nous n'avons pas

### Non à l'oubli !

Pour que le souvenir des tueries du 17 octobre 1961 ne soit pas enfoui, nourrissant l'amnésie collective et le racisme, le MRAP invite à un rassemblement le 17 octobre, à 18 h 30, au Pont St Michel à Paris. Des fleurs seront jetées dans la Seine, à la mémoire des victimes.